

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 592f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Une conférence du Conseil de l'Europe se penche sur la justice internationale pour les enfants

Strasbourg, 17.09.2007 – L'amélioration de l'accès des enfants à la justice sera le thème central d'une conférence sur la justice internationale pour les enfants, à Strasbourg, les 17 et 18 septembre 2007.

« L'enfant doit être reconnu comme une personne qui a des droits au même titre que toute autre, et qui mérite d'être tout spécialement protégée par la législation », affirme Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe.

« Si nous voulons voir aboutir nos efforts pour garantir l'application des droits des enfants et éradiquer la violence à leur encontre, il faut que les systèmes de justice nationaux et internationaux soient vraiment accessibles aux enfants, sachent s'adapter à eux et les respectent », poursuit-elle.

La conférence, organisée dans le cadre du programme du Conseil de l'Europe « Construire une Europe pour et avec les enfants », pourra compter sur l'engagement actif de Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale adjointe, et de Thomas Hammarberg, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Elle réunira des magistrats de plusieurs juridictions nationales et internationales, des médiateurs, des représentants d'organisations internationales et d'ONG ainsi que des juristes et des universitaires de plusieurs pays.

Les participants étudieront le fonctionnement des mécanismes internationaux de suivi concernant les droits de l'enfant et discuteront les principes d'une justice adaptée aux enfants aux niveaux national et international.

L'événement permettra également d'identifier les questions à débattre lors de la [28^e Conférence des ministres européens de la Justice](#), qui aura lieu à Lanzarote (Espagne) les 25 et 26 octobre prochain. La conférence de cette année s'intéressera particulièrement aux moyens d'améliorer l'accès à la justice pour deux groupes spécifiques, les migrants et demandeurs d'asile et les enfants.

Contact presse :

Ulvi Akhundlu, Division de la Presse du Conseil de l'Europe
tél : +33 3 88 41 26 38, ulvi.akhundlu@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.